



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 14 mai 2024

Parcourez la Nuit Blanche à Velib' gratuitement dans la Métropole du Grand Paris !

Le premier week-end de juin, pour l'édition 2024 de Nuit Blanche, cette incontournable manifestation populaire artistique coorganisée par la Métropole du Grand Paris et la Ville de Paris, Patrick OLLIER, Président de la Métropole, et Sylvain Raifaud, Président du Syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM), offrent aux 7,2 millions de Métropolitains la possibilité de découvrir un maximum de projets artistiques programmés à Paris et dans trente communes métropolitaines, en se déplaçant gratuitement à Velib' avec le Ticket-V. Les Métropolitains pourront faire l'expérience d'une déambulation cyclable entre les œuvres exceptionnelles proposées la nuit du 1^{er} juin.

Nuit Blanche, un rendez-vous métropolitain artistique incontournable

Élargie depuis 2019 à la Métropole du Grand Paris, Nuit Blanche mobilise pour la première fois trente communes métropolitaines en plus de la capitale pour donner au grand public un aperçu éclectique de la création culturelle contemporaine sous toutes ses formes au sein du Grand Paris. La manifestation porte haut les valeurs de démocratisation culturelle, donnant à voir et à vivre la création artistique sur l'espace public, dans des lieux insolites ou d'exception, gratuitement. Cette édition 2024 de la Nuit Blanche métropolitaine sera marquée par une programmation variée de près de 150 projets artistiques dans toute la Métropole.

« La Métropole du Grand Paris est engagée et soutient les initiatives sur son périmètre pour simplifier les déplacements des Métropolitains et de ses visiteurs. Coorganisée avec la Ville de Paris, cette Nuit Blanche 2024 se veut résolument métropolitaine et propose une programmation culturelle extrêmement variée dans 30 communes avec plus de 150 projets artistiques et culturels. Parce que nous voulons permettre au plus grand nombre des Métropolitains de vivre pleinement cette fête populaire, avec Jean-Pierre BARNAUD, Vice-président de la Métropole du Grand Paris délégué aux Mobilités et Circulations douces, Jacques BAUDRIER, Conseiller métropolitain délégué au Déploiement des Pistes Cyclables, et Anne-Gaëlle LEYDIER, Conseillère métropolitaine déléguée à la Culture et au Patrimoine, nous sommes très fiers de d'offrir une solution économique, écologique et pratique pour permettre au plus grand nombre des Métropolitains et des visiteurs attendus de profiter pleinement de cette fête populaire. », précise Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.

Le Ticket-V Vélib' gratuit avec le code promotionnel MGP2024

Le temps de Nuit Blanche, l'offre Ticket-V, permettant un trajet unique de 45 minutes à Velib' mécanique ou à assistance électrique, est gratuite. Pour en profiter, les personnes intéressées souscrivent au Ticket-V depuis l'application ou le site web www.velib-metropole.fr et renseignent le code promotionnel MGP2024 dédié à l'opération juste avant de finaliser leur parcours d'achat. Les frais générés par un éventuel dépassement de la durée forfaitaire de 45 minutes resteront à la charge du souscripteur.

Idéal pour une utilisation occasionnelle, pour se remettre en selle ou faire une balade, le Ticket-V est l'offre de courte durée Velib' la plus souscrite, représentant 75 % des ventes.

Pour la Nuit Blanche, la Métropole du Grand Paris et le Syndicat Autolib' Vélib' Métropole (SAVM), gestionnaire du service public du vélo partagé Velib', ont décidé d'encourager et favoriser la mobilité durable du grand public. Le vélo sera particulièrement adapté pour parcourir les œuvres et installations artistiques tout au long de la nuit.

« Velib' fait un peu Nuit Blanche tous les jours puisque le service est accessible 24h/24h 7 jours/7 ! Le service public du vélo de la Métropole du Grand Paris accompagne tous les types de déplacements, aussi était-il naturel pour nous de répondre présent à la sollicitation de la MGP, pour offrir à un public aussi large que possible un accès facilité à cet évènement artistique désormais incontournable. », indique Sylvain RAIFAUD, Président du SAVM.

Nuit Blanche sera l'occasion pour les Métropolitains de (re)découvrir les expositions, rencontres et animations dans les 13 lieux et musées d'art de La Métropolitaine, Rendez-vous international d'Art contemporain de la Métropole du Grand Paris (4 mai – 15 septembre).

A Nanterre où Karim SEBBAR proposera « Pôle K », spectacle chorégraphique autour de trois disciplines olympiques et acrobatiques (breakdance, plongeon et trampoline), à Sèvres où sera exposée une œuvre originale et monumentale de Claire TABOURET sur la façade de la Manufacture et Musée de la Céramique de Sèvres, ou encore à Nogent-Sur-Marne à la MABA, où des chants ultra-marins accompagneront un salon de coiffure revisité par l'artiste Maxime ROSSI avec son opéra festif et foisonnant « Terre, air, feu ».

Découvrez les temps forts de la Nuit Blanche métropolitaine du 1^{er} juin sur le site Que Faire à Paris.

A propos de Velib' Métropole

Avec près de 1480 stations réparties dans 62 communes de la Métropole du Grand Paris soit un territoire couvert de 470 km², Velib' Métropole est le service public de location de vélos en libre-service de référence. Il est organisé par le syndicat mixte Autolib' Velib' Métropole (SAVM). Il offre à ses plus de 406 000 abonnés et ses 780 000 utilisateurs différents annuels une solution de mobilité durable et complémentaire aux transports en commun. La Métropole du Grand Paris accompagne financièrement le développement du service.

En savoir plus > www.velib-metropole.fr

A propos de La Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 131 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.

En savoir plus > www.metropolegrandparis.fr